

CLASSIFICATION ET DEFINITIONS

Classification des emplois repères

	Production	Edition
Groupe 1 Journaliste débutant	<ul style="list-style-type: none"> • Rédacteur-reporter débutant • Reporter photo débutant • Reporter vidéo (ou JRI) débutant • Infographiste débutant • Rédacteur-reporter-présentateur débutant 	<ul style="list-style-type: none"> • Editeur photo débutant • Editeur numérique débutant • Rédacteur maquettiste débutant • Secrétaire de rédaction débutant
Groupe 2 Journaliste junior	<ul style="list-style-type: none"> • Rédacteur-reporter junior • Reporter photo junior • Reporter vidéo (ou JRI) junior • Infographiste junior • Rédacteur-reporter-présentateur junior 	<ul style="list-style-type: none"> • Editeur photo junior • Editeur numérique junior • Rédacteur maquettiste junior • Secrétaire de rédaction junior
Groupe 3 Journaliste confirmé	<ul style="list-style-type: none"> • Rédacteur-reporter confirmé • Reporter photo confirmé • Reporter vidéo (ou JRI) confirmé • Infographiste confirmé • Rédacteur-reporter-présentateur confirmé 	<ul style="list-style-type: none"> • Editeur photo confirmé • Editeur numérique confirmé • Rédacteur maquettiste confirmé • Secrétaire de rédaction confirmé
Groupe 4 Journaliste expert	<ul style="list-style-type: none"> • Rédacteur-reporter expert • Reporter photo expert • Reporter vidéo (ou JRI) expert • Infographiste expert • Rédacteur-reporter-présentateur expert • Grand reporter 	<ul style="list-style-type: none"> • Editeur photo expert • Editeur numérique expert • Rédacteur maquettiste expert • Secrétaire de rédaction expert



CLASSIFICATION ET DEFINITIONS

<p>Groupe 5 Responsable de domaine et/ou d'équipe</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Chef de rubrique • Chef d'édition • Chef de projet éditorial • Chef des informations • Chef de service adjoint • Editorialiste
<p>Groupe 6 Management de la rédaction</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Chef de service • Chef de bureau
<p>Groupe 7 Rédaction en chef</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Secrétaire général de la rédaction • Rédacteur en chef adjoint
<p>Groupe 8 Rédacteur en chef</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rédacteur en chef

CLASSIFICATION ET DEFINITIONS

Définitions des groupes de qualification

<p>Groupe 1 Journaliste débutant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de formation et expérience : Titre ou diplôme* équivalent au niveau III, II ou I ; sans expérience dans la filière professionnelle. • Technicité, initiative et autonomie : exécuter des tâches éditoriales variées, travail contrôlé de manière systématique.
<p>Groupe 2 Journaliste junior</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de formation et expérience : Titre ou diplôme* équivalent au niveau III, II ou I ; avec expérience. • Technicité, initiative et autonomie : choisir et appliquer les méthodes et les procédures les mieux adaptées à l'activité parmi l'ensemble de celles disponibles. Traiter de façon autonome l'ensemble d'un processus dans les délais souhaités. Autocontrôle de son travail dans le cadre des procédures définies par l'agence de presse. Travail contrôlé aux étapes clefs ou sur les dossiers les plus complexes.
<p>Groupe 3 Journaliste confirmé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de formation et expérience : Titre ou diplôme* équivalent au niveau III, II ou I ; avec expérience. • Technicité, initiative et autonomie : adapter la méthodologie de travail aux problématiques rencontrées. Traiter de façon autonome l'ensemble d'un processus dans les délais souhaités. Autocontrôle de son travail dans le cadre des procédures définies par l'agence de presse.
<p>Groupe 4 Journaliste expert</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de formation et expérience : Titre ou diplôme* équivalent au niveau III, II ou I ; avec expérience. • Technicité, initiative et autonomie : maîtriser un ou plusieurs domaines ou savoir-faire spécialisés et/ou complexes. Adapter la méthodologie de travail aux problématiques rencontrées. Traiter de façon autonome l'ensemble d'un processus dans les délais souhaités. Autocontrôle de son travail dans le cadre des procédures définies par l'agence de presse
<p>Groupe 5 Responsable de domaine et/ou d'équipe</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de formation et expérience : Titre ou diplôme* équivalent au niveau III, II ou I ; avec expérience. • Technicité, initiative et autonomie : gérer les ressources allouées en fonction des objectifs et résultats à atteindre. Fixer le rôle des entités ou services impliqués. Définir les objectifs d'un projet et ses modalités de réalisation. Peut contrôler ou coordonner l'avancement d'un projet déterminé. Peut également être référent dans un domaine spécialisé.
<p>Groupe 6 Management de la rédaction</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de formation et/ou expérience : Titre ou diplôme* équivalent au niveau III, II ou I ; avec expérience. • Technicité, initiative, autonomie : proposer l'organisation des ressources et la mise en œuvre de la politique éditoriale. Être associé aux réflexions stratégiques et négocier le cadre de sa mission et les moyens nécessaires. Effectuer des arbitrages dans son domaine.

CLASSIFICATION ET DEFINITIONS

<p>Groupe 7 Rédaction en chef</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de formation et/ou expérience : Titre ou diplôme* équivalent au niveau III, II ou I ; avec expérience. • Technicité, initiative, autonomie : définir la mise en œuvre de la politique éditoriale et l'allocation des ressources. Superviser l'ensemble des équipes éditoriales. Être à l'initiative des réflexions stratégiques sur l'évolution de l'agence de presse.
<p>Groupe 8 Rédacteur en chef</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de formation et/ou expérience : Titre ou diplôme* équivalent au niveau III, II ou I ; avec expérience. • Technicité, initiative, autonomie : définir la mise en œuvre de la politique éditoriale et l'allocation des ressources. Superviser l'ensemble des équipes éditoriales. Être à l'initiative des réflexions stratégiques sur l'évolution de l'agence de presse.

* Acquis par la formation initiale, la formation continue ou la validation des acquis de l'expérience.

CLASSIFICATION ET DEFINITIONS

Définitions des emplois repères

Production	Rédacteur-reporter	Collecte, choisit, vérifie des informations diverses de toutes sources pour leur donner une forme journalistique (dépêches, articles, interviews, comptes rendus...). Peut proposer ses propres sujets. Pour les groupes 3 et 4 : peut assurer la relecture de ces contributions.
	Reporter photo	Assure la prise de vues destinées à paraître soit seules avec une légende, soit en accompagnement d'un article. Peut proposer ses propres sujets.
	Rédacteur-reporter-présentateur	Collecte, choisit, vérifie des informations diverses de toutes provenances pour leur donner une forme audiovisuelle. Peut proposer ses propres sujets. Peut assurer la présentation des journaux.
	Reporter vidéo / JRI	Mène un travail d'enquête, cale les interviews. Assure ses prises de vues et de sons. Peut assurer le montage. Peut également assurer la rédaction du commentaire. Peut proposer ses propres sujets.
	Infographiste	Traduit par la représentation visuelle les faits d'informations après en avoir éventuellement vérifié la source. Peut rédiger les textes de commentaire et d'analyse.
	Grand reporter	Reporter expérimenté, ayant une connaissance détaillée de son sujet et apte à assurer la couverture de tout événement. Effectue des enquêtes et reportages approfondis sous la responsabilité de la rédaction en chef. Peut proposer ses propres sujets.
Edition	Editeur photo	Collecte et sélectionne les images, en fonction de leurs qualités informatives et/ou techniques, à partir des fonds, bases et flux disponibles. Assure le légendage, l'indexation, l'optimisation, en tout ou partie, des images et les transmet vers les clients et partenaires de l'agence.
	Editeur numérique	Gère la présence de l'agence de presse sur les réseaux sociaux. Surveille et peut répondre aux interpellations adressées à l'agence. Exerce une veille active sur les réseaux sociaux pour collecter des contributions pertinentes et vérifiées. Pour les groupes 3 et 4 : accompagne et forme les journalistes de l'agence à la bonne pratique des réseaux sociaux.
	Rédacteur maquettiste	Conçoit et/ou réalise la mise en page des informations (textes, photos, infographies...) dans le respect de la charte graphique du ou des support(s) et de la hiérarchisation de l'information. Peut intervenir sur la forme journalistique donnée aux informations.
	Secrétaire de rédaction	Prépare et assure la mise en page, en ayant la responsabilité d'une ou plusieurs pages (réalisation et transmission). Vérifie et assure la lisibilité et la compréhension des articles. Donne le bon à tirer (ou son équivalent).

CLASSIFICATION ET DEFINITIONS

Responsable de domaine et/ou d'équipe	Chef de rubrique	A la responsabilité de la couverture éditoriale d'un domaine d'activité déterminé. Peut coordonner les contributions rédactionnelles attachées à son domaine et/ou en assurer la relecture.
	Chef d'édition	Participe et prépare une émission ou une tranche d'informations. Assure la correction et le suivi de la diffusion des contenus, en coordination avec l'équipe antenne. Peut assurer la relecture des contributions.
	Chef de projet éditorial	Anime et coordonne la réalisation des sujets éditoriaux nécessitant un dispositif conséquent ou des sujets « longs ». Propose un dispositif global validé par la rédaction en chef. Assure l'interface avec les différents corps de métiers. Peut assurer la relecture des contributions. Définit et suit un planning. Suit les différentes étapes jusqu'à la fourniture au client.
	Chef des informations	Centralise l'information et en coordonne le traitement par les services concernés. Exerce, par délégation de la rédaction en chef, une responsabilité de coordination sur ces services. Peut assurer la relecture des contributions.
	Chef de service adjoint	Assiste et au besoin supplée le chef de service.
	Editorialiste	Prend position sur des questions d'actualité.
Management de la rédaction	Chef de service	Est chargé d'organiser et de diriger le travail d'une équipe de journalistes, en fonction de l'organisation de la rédaction ou de l'agence. Assume la responsabilité de son service. Peut assurer la relecture des contributions.
	Chef de bureau	Est responsable du bon fonctionnement du bureau, et des éventuelles rédactions détachées de la zone, sur les plans rédactionnel, logistique et administratif. Est responsable du respect des règles rédactionnelles de l'agence. Peut assurer la relecture des contributions.
Rédaction en chef	Secrétaire général de la rédaction	Anime, coordonne et administre les différents services de la rédaction sous la responsabilité de la rédaction en chef. Peut assurer la relecture des contributions.
	Rédacteur en chef adjoint	Assiste et au besoin supplée le rédacteur en chef.
Rédacteur en chef		Est responsable, sous l'autorité de la direction, de la production des informations et de l'organisation de la rédaction. A autorité sur l'ensemble du personnel de la rédaction. Peut assurer la relecture des contributions. En relation étroite avec la direction, veille au respect des budgets et des délais, participe à l'élaboration des stratégies et produits éditoriaux.